

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **MARDI 15 DÉCEMBRE 2009, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
68	<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE PUBLIQUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u></p> <p>Motion relative à l'exclusion des chômeurs. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal Jean-Pierre VISEUR.</p>	Cabinet du Bourgmestre

Le Secrétaire communal,

Pierre URBAIN

Le Bourgmestre-Président,

Elio DI RUPO